

*La constitution*

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Contrairement au ministre, je n'ai rien à cacher.

**M. Crosbie:** C'est justement ce qu'on m'a dit.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Voyons en quoi consistait cette mesure à l'origine de la résolution bidon qu'on nous a présentée. Elle comprenait deux parties. Je vais prendre le temps nécessaire pour en parler, monsieur le Président, parce qu'on a fait bien du bruit pour rien. Les médias ont mordu à l'hameçon en se laissant entraîner d'emblée dans une enquête sur un incident qu'ils croyaient important, mais voyons les faits.

Je disais donc que le projet de loi en question comprenait deux parties. La première portait pouvoir d'emprunt de 7.3 milliards de dollars pour l'exercice se terminant le 31 mars 1985. La deuxième prévoyait un pouvoir d'emprunt de 12 milliards de dollars pour l'exercice se terminant le 31 mars 1986, demande qui n'était pas étayée par des prévisions budgétaires. Toujours à propos de cette mesure, le leader du gouvernement au Sénat, l'ex-premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin, a au moins reconnu, le 21 février dernier, que les prévisions auraient dû être présentées. Le passage suivant est tiré du hansard du Sénat:

Le Parlement ne devrait pas avoir à donner l'autorisation d'emprunter sans qu'un document écrit justifie ce pouvoir.

Ce sont les propos du sénateur Roblin, le leader du gouvernement au Sénat. Il n'était pas le seul de cet avis. A propos d'une mesure analogue, l'ancien premier ministre, maintenant secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark), a fait la déclaration suivante comme en fait foi le hansard du 19 juillet 1982:

... la Chambre s'oppose en principe à l'octroi d'un pouvoir d'emprunt supérieur au montant nécessaire au gouvernement pour satisfaire à ses besoins jusqu'à la fin de la présente année financière...

Le jour suivant, soit le 20 juillet, le ministre des Finances (M. Wilson), a abondé dans le même sens. Voici ce qu'il a dit à la Chambre:

Selon un principe bien établi, le Parlement accorde au gouvernement un pouvoir d'emprunt suffisant pour lui permettre de financer ses activités pendant l'année financière en cours.

C'est ce même principe que défendait le Sénat à propos de cette mesure. Pour ne pas être en reste, le vice-premier ministre actuel, le député du Yukon (M. Nielsen), lorsqu'il faisait fonction de chef de l'opposition pendant la campagne à la direction de son parti, a renchéri à propos d'une requête pratiquement analogue au C-11 présentée par le ministre des Finances de l'époque, M. Marc Lalonde. Voici ce qu'il a déclaré le 22 février 1983:

Monsieur le Président, c'est en effet la première fois qu'un ministre demande au Parlement le pouvoir d'emprunter 14 milliards de dollars sans d'abord présenter un budget pour appuyer et justifier sa requête.

Le principe est clair: pas d'argent sans budget ou sans prévisions budgétaires. C'est un principe élémentaire depuis les débuts du régime parlementaire à Westminster.

**M. Crosbie:** Pourquoi ne l'avez-vous pas observé quand vous déteniez le pouvoir?

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Eh bien, j'y arrive. Le parti conservateur a toujours adopté cette attitude. Quand le gouvernement siégeait dans l'opposition, quand ces dames et ces messieurs se trouvaient du côté de l'opposition, ils prétendaient que ce pouvoir ne devait pas être accordé tant que le Parlement n'aurait pas reçu non seulement les prévisions budgétaires, mais également un budget. Le ministre actuel des Finances siégeant dans l'opposition déclarait à ce propos et je citerai ses remarques figurant au compte rendu du 22 février 1983.

Le mépris qu'il (le gouvernement) a pour le Parlement et les Canadiens est sans précédent.

Qu'est-il advenu du principe que le gouvernement défendait si éloquemment et énergiquement lorsqu'il formait l'opposition? Le pouvoir corrompt et je n'ai jamais vu cette corruption si entière ou si rapide qu'au sein du gouvernement actuel.

**Des voix:** Bravo!

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Ce principe pour lequel le ministre des Finances et le vice-premier ministre ont lutté tandis qu'ils étaient dans l'opposition...

**M. Crosbie:** Le nouveau lord Acton! Il n'est pas étonnant que vous vouliez préserver la Chambre des lords.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Je ne reproche pas au ministre d'être distrait; il peut à peine suivre mon raisonnement. De toute façon, que s'est-il produit? A la première occasion, ils rejettent ce principe. Ils ont présenté le projet de loi C-11 portant pouvoir d'emprunt et toute cette tempête dans un verre d'eau est attribuable à ce projet de loi. Des dépenses supplémentaires de 12 milliards pour l'an prochain...

**M. Hnatyshyn:** Et vous trouvez que 15 millions, c'est une tempête dans un verre d'eau.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** ... sans prévisions budgétaires. Voilà pourquoi, le 28 novembre dernier, à la Chambre mon ami et collègue, le député de Saint-Henri-Westmount (M. Johnston)...

**M. Rossi:** Où allez-vous John?

**M. Turner (Vancouver Quadra):** ... a proposé ce qui suit... je semble avoir...

**M. Rossi:** C'est trop pour vous. Restez là à écouter pour apprendre un peu.

**M. Crosbie:** Puis-je me retirer?

**M. Rossi:** Restez!

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Je ne suis pas...

**Le président suppléant (M. Paproski):** A l'ordre, s'il vous plaît. Il faut parfois s'absenter. Le très honorable député a la parole.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** C'est peut-être le seul endroit où le ministre sait ce qu'il fait, je n'ai donc pas d'objection, monsieur le Président.